

1073



DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

TRESORERIE GENERALE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
TRESORERIE GENERALE DES BOUCHES-DU-RHONE
DEPARTEMENT FRANCE DOMAINE
SITE D'AIX-en-PROVENCE



10, AVENUE DE LA CIBLE
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

☎ 04 42 37 54 36
☎ 04 42 37 54 08
✉ andré.cauvin@cp.finances.gouv.fr

OBJET :

Marignane

REFERENCE

Avis n02008-054V0134

Dossier connexe :2006-054V3086

Vos réf :

V/lettre du 15/01/2008

DUFH/LG/MR

Communauté Urbaine
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
Direction de l'Urbanisme
BP 48014 - 13567 MARSEILLE cedex 02

COMMUNAUTE URBAINE	
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE	
N° d'inscription :	08/02/043221
Courrier	
arrivé le	11 FEV. 2008
Original c :	DUP. 11
Copie à :	

DUFH Arrivée le : 12 FEV. 2008	
FONC :	LG
URBA :	
EIC :	
HAB :	
DIRECT :	
COMPTA :	

Aix en Provence, le 05/02/2008

Monsieur le Président,

Par lettre citée en référé, vous avez sollicité l'estimation sommaire et globale des emprises incluses dans le périmètre de la Zone d'aménagement concerté des Florides qui s'étend sur une superficie d'environ 87 hectares.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les indemnités principales de dépossession des biens dont il s'agit, présumés libres de toute location ou occupation, sont de l'ordre de :

7 030 000 € HT

(SEPT MILLIONS TRENTE MILLE EUROS HORS TAXES)

Dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet envisagé, il convient d'accorder également des indemnités accessoires, évaluées forfaitairement, en l'état actuel du dossier et notamment, en l'absence de visite exhaustive des biens, à un montant de 1 406 000€ (un million quatre cent six mille euros).

Recherche sur la présence d'amiante, des termites et des risques liés au saturnisme: non effectuée.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

1873

Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

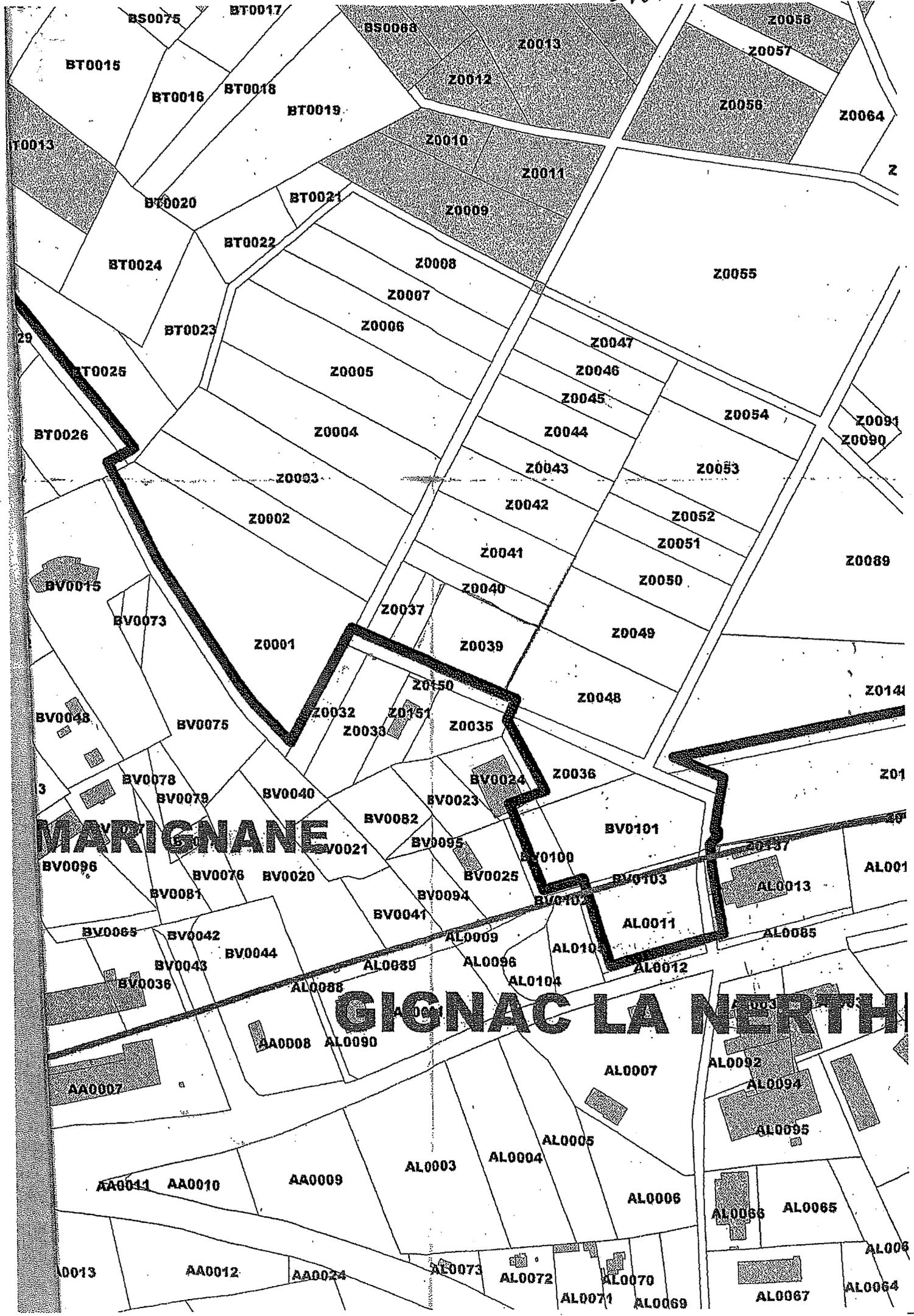
Pour le Trésorier-Payeur-Général,
Par délégation
L'Inspecteur Principal,

Michèle GAUCI-MAROIS



MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

1813



MARIIGNANE

GIGNAC LA NERTH

BS0075 BT0017 BS0068 Z0013 Z0058
 BT0015 BT0016 BT0018 BT0019 Z0012 Z0057
 BT0013 BT0020 BT0021 Z0010 Z0011 Z0056 Z0064
 BT0022 Z0009 Z0008 Z0007 Z0006 Z0047
 BT0024 Z0005 Z0004 Z0046 Z0045 Z0044 Z0054
 BT0023 Z0003 Z0002 Z0043 Z0042 Z0052 Z0091
 BT0025 Z0001 Z0037 Z0041 Z0040 Z0051 Z0090
 BT0026 BV0015 BV0073 Z0032 Z0033 Z0035 Z0049 Z0089
 BV0048 BV0075 Z0030 Z0039 Z0048 Z0050 Z0053
 BV0078 BV0079 BV0040 BV0023 BV0024 Z0036 Z014
 BV0096 BV0076 BV0020 BV0082 BV0023 BV0100 Z01
 BV0081 BV0094 BV0025 BV0100 BV0103 AL0013
 BV0065 BV0042 BV0044 AL0009 AL010 AL0085
 BV0043 BV0044 AL0089 AL0096 AL0104 AL0012
 BV0036 AL0088 AL00104 AL0011 AL0012
 AA0008 AL0090 AL0007 AL0092 AL0094
 AA0041 AA0010 AA0009 AL0003 AL0004 AL0005 AL0095
 AA0013 AA0012 AA0024 AL0073 AL0072 AL0070 AL0065
 AL0071 AL0069 AL0067 AL0064